



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCES VERBAL

GRUPE DE DISCUSSION SUR LE TOURTEAU (GDTourteau)

CNPMEM, Paris
Mardi 28 février 2017
09h00 – 13h00

1. Accueil et présentations

La présidente du groupe de discussion, Norah Parke, a accueilli les membres et les participants à la réunion. La liste complète des participants figure en annexe à ce procès-verbal.

L'ordre du jour¹ a été adopté sous sa forme. Il a été noté que les points d'action de la dernière réunion à Dublin (15 septembre 2016) avaient été complétés :

Qu'une liste de diffusion soit établie et que le groupe de discussion suggère au comité exécutif que la prochaine réunion soit liée à la prochaine réunion du CCEOS.

2. Termes de référence (TDR)

La présidente a présenté les TDR du GDTourteau finalisés par le président et le secrétariat et fondés sur les discussions de la précédente réunion. L'objectif visait à mettre au point une stratégie convenue de la gestion de la pêche au tourteau dans la région du CCEOS, qui reconnaisse les différents régimes de gestion qui existent dans les pays producteurs.

Les TDR ont fait l'objet d'un accord général et le groupe a convenu qu'il n'était pas nécessaire que l'espagnol fasse partie des langues de la réunion.

Eu égard au point 2 (c.-à-d. l'adoption des mesures de gestion) des TDR, il a été suggéré (Lucile Toulhoat) qu'une des premières mesures soulignées soit que les plans de gestion devraient également servir à générer un équilibre entre les marchés et le stock de tourteau. En outre, l'industrie française a précisé que les critères de certification du MSC pourraient servir de lignes directrices plutôt qu'être un objectif spécifique. La présidente a approuvé et a ajouté que le MSC n'avait été utilisé qu'à titre d'exemple d'organisme de certification possible.

Alan Coghill a recommandé que le travail du GDTourteau soit partagé avec ceux que la pêche au

¹ Tous les documents concernant la réunion peuvent être consultés sur le site web du CCEOS : [lien](#)

tourteau en mer du Nord intéresse. La présidente a précisé que les informations ont été partagées avec d'autres CC à la fin du projet ACRUNET. Barrie Deas, en sa qualité de président du GT démersal du CC mer du Nord, a précisé que bien que la pêche aux crustacés ne figure pas à leur ordre du jour, il informerait le CC mer du Nord des progrès du GDTourteau lors de leur prochaine réunion.

ACTION: Le GT démersal du CC mer du Nord et le secrétariat du CC mer du Nord seront informés des progrès du GDTourteau par Barrie Deas qui fera un rapport au groupe si nécessaire.

3. Vue d'ensemble de la gestion de la pêche et des marchés dans les pays producteurs des EOS

La présidente a présenté une vue d'ensemble de la situation actuelle eu égard à la gestion et aux marchés au RU, en Irlande et en France. Les pêcheries disposent de composantes côtières (<12 m day boats, saisonniers) et hauturières (navires vivier de 15-25 m, nomades, toute l'année), les captures effectuées essentiellement en casiers ou en nasse et parfois déclarées comme prises accessoires des chaluts.

Il a été noté que bien que l'espèce ne soit pas soumise à un TAC UE, les mesures de gestion dans les eaux de l'UE consistent en : une taille minimale de débarquement (TMD, largeur de carapace de 115mm à 140mm), restrictions d'effort pour les navires > 10m dans la « Zone biologiquement sensible » (ZBS) au large des côtes ouest et sud de l'Irlande et une restriction de ne pas débarquer plus de 1% de pinces de tourteau.

Au RU les programmes de gestion nationale reposent sur 10 pêcheries côtières régionales et les autorités responsables de la conservation, qui cherchent à augmenter la TMD et si possible à réduire les droits latents en crustacés (SE). Une procédure de consultation sur l'approche de gestion spécifique au stock pour le tourteau et le homard (CLSSFMA) est en cours en Angleterre, mais en général l'industrie estime qu'une approche de boîte à outils régionale est nécessaire. En Ecosse on applique une approche différente, qui repose sur des projets d'amélioration de la pêche (FIP) et des programmes d'accréditation.

En France, la pêche au tourteau se concentre sur la côte nord-ouest et fait l'objet d'une gestion nationale via la licence de pêche pour les gros crustacés, contingentée par région. L'attribution des licences est déléguée aux comités des pêches régionaux. Il a été précisé que 12 caseyeurs hauturiers représentent 50% des débarquements. Lucile Toulhoat a noté que les chalutiers sont exclus du régime de permis et que le nombre de permis et les débarquements demeurent stables. Les permis sont réattribués chaque année. En cas d'atteinte du contingent régional, les nouveaux pêcheurs ne peuvent entrer dans une pêcherie que si un permis existant est libéré. Il a également été noté que certaines mesures mises en œuvre par les comités régionaux sont plus restrictives que le cadre national (c.-à-d. limitation du nombre de casiers par navire et homme embarqué, restrictions locales et interdiction du « casier parloir » (Parlour Pot) sans fenêtres d'échappement).

Ken Kawahara a noté que malgré l'existence d'une règle européenne autorisant les débarquements de 1% de pinces de tourteau, cette activité devrait être interdite pour des raisons d'éthique. La présidente a approuvé ce point et noté des opinions similaires en Irlande et au RU, insistant sur la nécessité d'éduquer les pêcheurs sur l'utilisation la plus efficace de leurs captures et le développement d'une alternative visant à utiliser le corps des tourteaux comme appâts pour les bulots.

En Irlande, la pêche au tourteau est gérée par un programme de permis de pêche au casier ou pêche polyvalente avec une quantité importante d'effort latent (c.-à-d. environ 100 des 1800 navires titulaires d'un permis ont déclaré des débarquements de tourteau ces dernières années). Les données de débarquements ne sont pas exactement connues pour les navires <10m qui ne sont pas tenus d'avoir un journal de bord. L'industrie irlandaise a suggéré une amélioration de la gestion par le biais d'une augmentation de la TMD et la formation de plans d'amélioration de la pêche (FIP) pour le tourteau, mais

craignait que de meilleurs prix encouragent la migration vers la pêche, créant un cycle de surabondance et un effondrement des prix.

Le projet ACRUNET (2012-2015) a conclu que les principaux marchés pour le tourteau dans l'UE sont stables ou en déclin et que les marchés émergents au Moyen-Orient ouvrent des possibilités de marchés directs et secondaires. Les informations des marchés du poisson vivant ou transformé indiquent une légère diminution des exportations de tourteau frais. Le projet a conclu que l'industrie du tourteau a besoin de stratégies de gestion à long terme pour atteindre son potentiel. Les membres du GDTourteau ont été encouragés à explorer des options régionales, transnationales, tout en reconnaissant que la gestion de cette espèce commence avec les pêcheurs qui manipulent les casiers et calibrent les captures.

M. Coghill a commenté que l'approche entre l'Ecosse et l'Angleterre est plutôt différente. Sur les îles Shetland, le nombre de navires est strictement réglementé, tandis que sur les Orcades, un comité côtier est actif, qui outre la délivrance de permis incorpore des programmes scientifiques aux stocks. Deux comités côtiers, à l'est et à l'ouest de l'Ecosse ont récemment été mis en place pour contribuer à la gestion des stocks dans ces zones.

La présidente a commenté que le secret de la réussite de la gestion dans les îles repose sur leur statut autonome, qui permet des mesures de gestion qui ne peuvent pas être mises en œuvre dans toutes les zones, mais il a noté que les approches fructueuses devraient être envisagées dans d'autres zones.

4. Situation du tourteau

La présidente a présenté le Dr Oliver Tully et Yves Reece (Marine Institute, Galway), en tant qu'experts invités pour présenter une vue d'ensemble de la situation des stocks de tourteau selon les conclusions du groupe de travail du CIEM sur la biologie et le cycle de vie des tourteaux ([WGCRAB](#)). M. Tully a informé la réunion que le GDTourteau a collecté des informations sur le tourteau auprès de différents instituts et effectué des essais d'évaluations, mais le CIEM n'est pas encore en position de fournir des conseils spécifiques en matière de gestion. Il est important de démarrer une discussion entre les scientifiques, les gestionnaires et les parties prenantes, avant de produire des conseils qui répondront à des questions pertinentes.

Le GDTourteau a noté que le tourteau est généralement un stock aux données limitées (SDL), ou dont les données disponibles ne sont pas compatibles avec les méthodes d'évaluation conventionnelles. Il faut compiler des données nationales et également faire progresser le développement de méthodes pour les évaluations de SDL et l'évaluation de la situation du stock dans la procédure CIEM relative au RMD.

Les limites préliminaires du stock de tourteau ont été déterminées sur la base des retours d'étiquettes, de l'océanographie (dispersion du plancton), et de la distribution des captures. L'échelle des stocks est probablement davantage régionale, au niveau côtier et hauturier, bien les stocks autour de l'Ecosse aient été évalués à un bien plus petite échelle comparé aux stocks de homard. La compilation de données nationales est nécessaire pour améliorer l'évaluation des limites et de la situation des stocks. De plus amples informations sur la structure de la flotte et les modes de pêche seraient également pertinentes pour déterminer des outils de gestion adaptés (c.-à-d. locaux ou régionaux).

En réponse aux évaluations de certification, un rapport a été demandé aux scientifiques sur l'état d'un stock eu égard au RMD, pour lequel des points de référence intermédiaires devaient être établis. Le Dr Tully a souligné que les systèmes de gestion mis au point pour traiter les besoins de certification devraient être capables de réagir à de rapides changements de stock. La gestion actuelle par le biais de la TMD (c.-à-d. entre 115 mm et 160 mm) a été estimée être un point de départ sans risque, puisque

la TMD se situe bien au-dessus de la taille à la maturité (c.-à-d. entre 50 mm et 117 mm pour les femelles).

Différents instituts ont présenté leurs essais de méthodes d'évaluation (ex.: l'Ecosse utilise des évaluations reposant sur la longueur). Ces méthodes utilisent la mesure de la longueur des débarquements, et a démontré une mortalité par pêche élevée dans certaines zones. Etant donné que les données relatives à la longueur sont influencées par les variations spatiales et le calibrage à bord, elles risquent de ne pas être représentatives du stock. En Irlande et en France, les tendances en matière de données de pêche (c.-à-d. débarquements, rejets, efforts, des flottes de référence bénévoles) ont été évaluées, ce qui pourrait être représentatif des tendances en matière d'abondance de stock. Une vue d'ensemble des évaluations préliminaires de la situation du stock a été présentée. M. Reecht a informé le CC que pour améliorer les évaluations du stock, il faut donner la priorité aux contributions de données suivantes :

- a) Données de capture, en particulier pour les navires de moins de 10m, ainsi que les volumes de prises accessoires des pêcheries qui ne ciblent pas le tourteau ;
- b) Références des données de capture eu égard à l'endroit où les captures ont eu lieu, le type d'engin, le temps de trempage, etc. ;
- c) Composition par taille des captures ou débarquements ;
- d) Traits biologiques tels que les taux de croissance et les informations relatives à la maturité.

Il a été suggéré les données de tous les pays soient rassemblées afin de faciliter l'évaluation des stocks de tourteau. Des décisions relatives aux meilleures méthodes d'évaluation sont nécessaires afin de permettre l'utilisation des séries de données intégrées de tous les pays.

Le Dr Tully a informé la réunion que toutes données et connaissances supplémentaires de la part des parties prenantes seraient bienvenues afin d'améliorer les évaluations de stock. Par exemple, la déclaration de la capture par unité d'effort pour les navires utilisant des casiers n'est actuellement faite que par une flotte de référence. Pour que les données soient représentatives du stock, elles doivent couvrir toutes les zones et saisons, donc les données devraient de préférence être soumises par tous les caseyeurs et inclure les références spatiales. Les informations de note de vente des navires de moins de 10m sont insuffisantes. De bonnes informations sur la distribution des tailles au sein des captures amélioreraient les options d'évaluation du stock. Les données de débarquement seules ne sont pas pertinentes en raison des différences de pratiques de calibrage. La déclaration électronique serait un outil très important pour simplifier les déclarations.

Lucile Toulhoat a déclaré que les données de débarquement françaises des navires <10m étaient disponibles et qu'Ifremer utilise les informations sur les stratégies des flottilles pour produire une bonne évaluation.

Johnny Woodlock a suggéré que la pratique visant à rejeter les appâts inutilisés des casiers devrait être découragée afin d'éviter que les phoques suivent les caseyeurs et ne vandalisent les casiers. La présidente a approuvé cette suggestion et ajouté qu'il faut recueillir de plus amples données à ce sujet.

ACTION: La présidente va collecter des données au sujet de l'interaction entre les phoques et les caseyeurs.

La présidente a demandé au Dr Tully les informations de la flotte de référence irlandaise. La flotte de référence a été fondée dans le cadre du programme DCF DCMap et comprend environ 70 à 80 navires qui soumettent leurs données relatives aux captures, aux rejets et à la taille. La portée géographique de cette flotte est actuellement insuffisante et une flotte plus importante est nécessaire. En France, 50% des débarquements sont couverts par 12 navires qui ont un journal de bord. Barrie Deas a déclaré

qu'un groupe stratégique de haut niveau sur la pêche anglaise aux mollusques et aux crustacés a été mis en place par l'industrie et l'administration britannique, qui va étudier la situation des stocks aux données limitées. Il a été noté que le Brexit va influencer la gestion de ce stock, mais que le besoin de coopération entre les parties prenantes, les scientifiques et les gouvernements va demeurer, même si le forum de cette coopération change.

Hugo Boyle a déclaré que les recaptures de tourteau poseraient un problème pour ce stock en raison des taux de rejet et de survie élevés. Le Dr Tully a indiqué que selon la méthode d'évaluation, les données de capture sont plus fiables que les données débarquement, mais les évaluations ne doivent pas être compromises par la capture répétée des individus.

Tony Delahunty a précisé qu'actuellement, la gestion et la recherche scientifique sont trop décalées, ce qui explique la raison pour laquelle un groupe de haut niveau a été mis en place. Un ensemble de données cohérent serait plus pertinent.

La présidente a conclu que la nécessité de poursuivre la coopération entre les parties prenantes et les scientifiques demeure. La qualité et la quantité de données peut être améliorée et elle a suggéré que le GDTourteau du CIEM pourrait jouer un rôle à cet effet. Le Dr Tully a approuvé et suggéré que la standardisation des programmes de journal de bord améliorerait l'uniformité des données entre les pays.

La présidente a proposé que le groupe de discussion demande aux scientifiques de développer des consignes eu égard à la collecte des données relatives aux captures et aux rejets, incluant les informations détaillées (ex.: type d'engin, temps de trempage, température) nécessaires pour améliorer les évaluations.

ACTION : Le secrétariat va rédiger un courrier pour la CE pour demander aux scientifiques de développer des consignes visant à l'harmonisation de la collecte des données relatives au tourteau pour les évaluations. Ce courrier doit viser à soutenir le GDTourteau du CIEM dans le développement d'avis sur le tourteau.

5. Mesures de gestion potentielles devant être étudiées par le GDTourteau

La présidente a présenté Finnian O'Luasa (Bord Bia) qui a parlé des tendances responsables en matière de produits de la mer et de la perspective de marketing. La réunion a été informée qu'au cours des récentes années, les priorités des clients sont passées de la connaissance du prix à la demande de poisson capturé de manière durable. Des exemples ont été présentés d'approches marketing de principaux distributeurs promouvant les ressources durables, ainsi que les nouvelles exigences pour les grosses compagnies en matière de reporting d'entreprise sur la durabilité.

L'influence des actions des ONG (ex.: cartes d'information sur la situation des stocks de poisson ; bonne ou mauvaise (« top ou flop ») a produit une réaction importante parmi les distributeurs, dont bon nombre ont indiqué leur intention de passer au poisson certifié dans un avenir proche. En ce qui concerne le marché du tourteau, ceci nécessite une vision et un partenariat à long terme pour améliorer la traçabilité, la gestion de la réputation (ex. : la considération du bien-être animal), et pour étudier les programmes de certification appropriés. Il a été estimé que les plans d'amélioration de la pêche (FIP) pourraient offrir un bon point de départ dans ce contexte.

M. O'Luasa a expliqué que la multitude de programmes de certification est source de confusion, à la fois pour les consommateurs et les pêcheries. En 2015, la FAO a lancé l'initiative mondiale pour les produits de la mer durables (GSSI) comme label unifié, qui a référencé les programmes existants comme le MSC, par rapport au code de conduite de la FAO. Un label unifié peut réduire le fardeau administratif associé à de

nombreux programmes de certification de la pêche et améliorer la reconnaissance auprès des consommateurs.

Ken Kawahara a déclaré que c'est une bonne idée pour les pêcheries à grande échelle d'améliorer leur légitimation en matière de durabilité mais a précisé que les pêcheries artisanales risquent de ne pas avoir les moyens suffisants leur permettant de financer la procédure de certification. Les programmes génériques tels que la GSSI pourraient s'avérer d'ordre trop général et ne devraient pas remplacer les programmes plus restrictifs mieux adaptés aux pêcheries durables locales. M. O'Luasa a convenu que le label MSC n'est en aucun cas le label le plus important car bon nombre ont obtenu la certification en raison de la croissance importante de la demande de produits de la mer durables. Il pourrait également bénéficier aux pêcheries artisanales de se mettre en conformité avec un label produit par un FIP, par exemple, qui pourrait être référencé par la GSSI.

La présidente a expliqué qu'au départ elle s'était montrée très cynique eu égard aux programmes de certification d'orientation commerciale, mais qu'elle a changé d'opinion en raison de la situation irlandaise, où le système de gestion n'était pas adapté aux fins d'une petite industrie comme la pêche au tourteau. L'actualisation de ce système demanderait trop de temps, ce qui aurait pour conséquence une perte d'activité pour les pêcheurs. Des FIP peuvent être adaptés à des pêcheries spécifiques et peuvent servir à regrouper l'industrie, à organiser la gestion de bas en haut et à obtenir des avantages collectifs en marketing et accréditation.

Barrie Deas a noté que les grands groupes doivent se montrer sensibles à la perception publique mais qu'en même temps les grands groupes peuvent dicter leurs termes de l'échange aux producteurs à petite échelle. Il est très important d'obtenir un bon équilibre et les pêcheurs à petite échelle devraient conserver la maîtrise, même s'ils s'aventurent en dehors des marchés à petite échelle. M. O'Luasa a donné quelques exemples de marquage collectif pour les petits producteurs, où une identité commune a permis d'éviter la fragmentation.

Enda Conneely a contesté la logique des programmes de certification car les pêcheurs respectent déjà la PCP, ce qui devrait être durable en soi. M. O'Luasa a convenu que la pêche est déjà fortement réglementée mais les consommateurs doivent être rassurés à cause de la réputation de non-conformité. Johnny Woodlock a expliqué que la réputation des programmes de certification n'est pas non plus irréprochable et que la validité et l'honnêteté de ces labels doit être protégée.

Mme Toulhoat a expliqué que l'industrie française ne s'oppose pas à la certification, mais a précisé que c'est une procédure onéreuse et que l'industrie de tous les pays doit participer aux certifications de la pêche, afin d'éviter la concurrence. Les problèmes, tels que l'effort latent, ne seront peut-être pas résolus par les procédures de certification. La présidente a précisé que la certification ne résoudrait pas tous les problèmes mais que le développement d'un FIP peut définir une gestion au-delà des mesures nationales ce qui peut résoudre ces problèmes types, et que la certification pourrait faire partie du FIP. M. Deas a contesté l'utilisation d'un FIP comme véhicule du changement. Il existe des exemples de pêcheries spécifiques « simples », mais pour les pêcheries mixtes la certification risque de ne pas être réalisable. Il a convenu avec la présidente qu'un FIP doit être efficace et contrôlé, dirigé et compris par les participants et non géré par des instances supérieures.

L'utilisation du référentiel GSSI a été débattue, en particulier la possibilité d'utiliser le référentiel d'un FIP pour éviter d'onéreuses procédures de certification. L'expérience d'Alan Coghill en matière de label n'encourage pas l'utilisation de procédures du MSC. On peut envisager la GSSI ou d'autres options, mais il a encouragé l'industrie à diriger la procédure plutôt qu'à la suivre.

La présidente a conclu que ça serait une bonne idée que les membres et les états membres partagent leur expérience des programmes de certification avec le GDTourteau dans un proche avenir.

ACTION: Les membres et les états membres vont partager leur expérience des programmes de certification (pas seulement celui du MSC) pour les pêcheries du tourteau, incluant les mesures de conservation technique pertinentes.

- Echelle adaptée des mesures de gestion

Le Dr Tully a commenté les limites des stocks. Bien qu'à titre provisoire, il est clair qu'en fonction de la biologie et de l'océanographie, les stocks sont distribués à une échelle régionale plutôt qu'au niveau local. En conséquence, les mesures de gestion devraient reconnaître les caractéristiques des différents stocks.

La présidente a conclu que le point d'action visant à demander une collecte des données harmonisée, convenu plus tôt lors de la réunion, soutenait cette approche.

- Tirer des leçons des expériences positives

Il a été rappelé à la réunion que différentes options de gestion ont été présentées aux réunions ACRUNET, telles que les limitations d'effort au niveau de la flotte locale (pas au niveau du stock) en France, un ordre de réglementation dans les Shetlands et les règles de taille minimale de débarquement(TMD) partout dans l'UE.

La présidente a proposé que le GDTourteau essaye d'évaluer les effets biologiques et socio-économiques des mesures de gestion existantes.

M. Deas a expliqué qu'il est important d'évaluer les mesures actuelles telles que la TMD, mais que des mesures alternatives doivent également être envisagées. Il a souligné que dans la plupart des pays, le problème fondamental est la surcapacité de la flotte et qu'il serait pertinent de traiter ce point plutôt que de se concentrer sur une gestion des sorties plus intrusive. M. Delahunty a souligné que les problèmes rencontrés avec la gestion des sorties pour le poisson blanc, tels que le rejet et les pêcheries « utilisé ou perdu », doivent être évités pour le tourteau. M. Coghill a ajouté que par le passé, la réduction du nombre de permis n'était pas considérée faisable, mais que cette option fait désormais l'objet de discussions.

Le Dr Tully a expliqué que la gestion TMD peut être faisable d'un point de vue RMD, mais si une grande TMD est exigée, cela augmentera le coût pour chaque navire. Le contrôle de l'effort aurait moins de conséquences économiques. Mme Toulhoat a indiqué que l'Ifremer doit être associé à la réflexion et suggéré qu'une vue d'ensemble des règles locales en vigueur dans les autres pays soit rendue disponible.

6. Coordination et priorisation des options de gestion

La présidente a résumé les principaux points d'action de la réunion et demandé au groupe sa contribution sur des points et priorisations supplémentaires. La présidente a souligné qu'il est important que les membres continuent de progresser entre les réunions en communiquant avec les parties prenantes locales et en diffusant le feedback et autres informations aux membres du GDTourteau.

Mme Toulhoat a précisé qu'au bout du compte, le principal problème demeure celui de l'effort latent sur cette pêcherie, que les différents pays devraient s'attacher à maîtriser.

Le Dr Tully a noté qu'à la fin du projet ACRUNET il a été conclu que la surproduction est le principal problème, ce qui a réduit le prix du marché. Bien que des restrictions d'effort puissent prévenir la surproduction, des mécanismes de prix pourraient donner lieu à une meilleure efficacité des captures, ce qui annulerait la solution. Il a suggéré que les options de gestion qui ont fonctionné jusqu'à aujourd'hui,

telles que la gestion de l'effort en France et la délivrance de permis en Ecosse, soient évaluées. Déterminer les facteurs des problèmes pourrait faciliter la détermination des outils de gestion les mieux adaptés et affiner l'objectif du GDTourteau. Les effets des changements de marché (ex.: explosion du marché chinois), et les effets des changements de transition pourraient également être pris en compte dans cette procédure.

ACTION : Les membres du GDTourteau vont collecter et partager des données sur l'efficacité des programmes de gestion actuels en vue de déterminer les outils les mieux adaptés aux différentes régions.

7. Résumé par la présidente des actions convenues et des décisions adoptées.

1	Le GT démersal du CC mer du Nord et le secrétariat du CC mer du Nord seront informés des progrès du GDTourteau par Barrie Deas qui fera un rapport au groupe si nécessaire.
2	La présidente va collecter des données au sujet de l'interaction entre les phoques et les caseyeurs.
3	Le secrétariat va rédiger un courrier pour la CE pour demander aux scientifiques de développer des consignes visant à l'harmonisation de la collecte des données relatives au tourteau pour les évaluations. Ce courrier doit viser à soutenir le GDTourteau du CIEM dans le développement d'avis sur le tourteau.
4	Les membres et les états membres vont partager leur expérience des programmes de certification (pas seulement celui du MSC) pour les pêcheries du tourteau, incluant les mesures de conservation technique pertinentes.
5	Les membres du GDTourteau vont collecter et partager des données sur l'efficacité des programmes de gestion actuels en vue de déterminer les outils les mieux adaptés aux différentes régions.

La prochaine réunion sera programmée autour des réunions du CCEOS prévues les 14 et 15 septembre 2017.

Document CCEOS
Présidente : Norah Parke
Rapporteur : Barbara Schoute
Révision et mise en page : Conor P. Nolan

Annexe 1 – Liste des Participants

Membres de CC EOS		
Norah	Parke	Killybegs Fishermen's Organisation
Despina	Symons	European Bureau for Conservation and Development
Javier	López	Oceana
Marina	Le Gurun	Blue Fish
Erwan	Quemeneur	CDPMEM du Finistère, Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins 29
Ken	Kawahara	Plateforme de la Petite Pêche Artisanale Française
Manuel	Evrard	Copeport Maree OPBN
Enda	Conneely	Irish Islands Marine Resource Organisation
Francis	O'Donnell	Irish Fish Producers Organisation
Hugo	Boyle	Irish South and East Fish Producers Organisation
John	Lynch	Irish Fishermen's Organisation
John	Woodlock	Irish Seal Sanctuary
Alan	Coghill	Orkney Fish Producers Organisation
Barrie	Deas	National Federation of Fishermen's Organisations
David	Beard	Manx Fish Producers Organisation
Kenny	Coull	Scottish Fishermen's Federation
Peter	Smith	Scottish Fishermen's Organisation
Observateurs		
Lucile	Toulhoat	CNPMEM, Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins
Yannick	Calvez	CNPMEM, Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins
Anna	O'Sullivan	Department of Agriculture, Food & the Marine, Ireland
Finnian	O'Luasa	Bord Bia, Paris
Oliver	Tully	Marine Institute, Galway
Paul	Duane	Sea-Fisheries Protection Authority
Yves	Reecht	Marine Institute, Galway
Emily	Baxter	North West Wildlife Trusts
Michael	McLeod	Scottish Government
Secrétariat CC EOS		
Conor	Nolan	Executive Secretary
Barbara	Schoute	Deputy Executive Secretary
Sara	Vandamme	Project Development and Communications Manager